

La MRC de Coaticook se dote d'une politique-cadre pour encadrer le développement des énergies renouvelables sur son territoire

Coaticook, le 22 janvier 2026 – Dans un contexte marqué par l'urgence climatique, l'évolution rapide des besoins énergétiques du Québec et l'engagement collectif vers la carboneutralité d'ici 2050, la MRC de Coaticook a adopté une politique-cadre afin d'encadrer le potentiel développement des énergies renouvelables sur son territoire. Cette politique est une des premières de ce type à être adoptée.

Par sa compétence en aménagement du territoire, la MRC joue un rôle clé dans la planification et l'encadrement de projets structurants susceptibles d'avoir des impacts sociaux, environnementaux, économiques et paysagers. La politique-cadre vise à doter la MRC de Coaticook d'une vision commune et d'un cadre clair pour baliser le développement des énergies renouvelables, en assurant des projets socialement acceptables et respectueux de son environnement. Elle cherche également à maximiser les retombées économiques locales tout en soutenant la transition énergétique dans le respect de l'identité et des particularités du territoire.

La politique-cadre se décline en deux volets distincts, soit le solaire et l'éolien, afin de tenir compte des caractéristiques propres à chacun de ces types de projets.

Le volet solaire est maintenant complété. Il a été priorisé notamment en raison du calendrier de l'appel d'offres d'Hydro-Québec, dont la date limite de dépôt des projets est fixée au 31 mars 2026. Ce volet, tout comme les principes généraux de la politique, a été élaboré en collaboration avec les élus de la MRC et a fait l'objet d'une consultation auprès d'une trentaine de partenaires du territoire regroupant les milieux agricole, communautaire, économique et forestier.

Le volet éolien sera développé ultérieurement. Une démarche de consultation spécifique sera mise en place au moment opportun afin d'impliquer les élus, les partenaires et la population avant son adoption.

Il est important de préciser que cette politique-cadre s'applique à l'ensemble des projets d'énergies renouvelables susceptibles d'être proposés sur le territoire, peu importe le promoteur, et qu'elle ne constitue pas une approbation automatique des projets qui pourraient être déposés. [La politique est disponible dès maintenant.](#)

Projets solaires à l'étude

La MRC de Coaticook souhaite être transparente et informer du même coup la population qu'elle a récemment été approchée par l'entreprise Natural Forces afin de développer jusqu'à trois projets d'énergie solaire sur son territoire. Ces projets viseraient à répondre à l'appel d'offres en cours d'Hydro-Québec. Les terrains à l'étude seraient localisés dans les municipalités de Saint-Herménégilde, Compton et Coaticook. À ce stade, il s'agit d'une

démarche exploratoire. Aucune décision n'a été prise quant à la réalisation de ces projets, lesquels devront suivre l'ensemble des étapes d'analyse, de consultation et d'autorisation prévues.

Dans le cadre de cette démarche, le promoteur prévoit la tenue de soirée portes ouvertes afin d'informer la population et de répondre aux questions des citoyennes et citoyens, et ce, dans chacune des municipalités concernées. Voici les informations à retenir :

- Le mardi 10 février de 19 h à 21 h, à la Salle Yvette-Rousseau du Pavillon des arts de Coaticook ([Projet solaire communautaire de Coaticook – Natural Forces](#)).
- Le jeudi 12 février de 19h à 21h, à la salle communautaire de Saint-Herménégilde ([Projet solaire communautaire de Saint-Herménégilde – Natural Forces](#)).
- Le jeudi 19 février de 19 h à 21 h, à la Paroisse Notre-Dame-de-l'Unité à Compton ([Projet solaire communautaire de Compton – Natural Forces](#)).

- 30 -

Source

Catherine Madore, agente de communication et de marketing à la MRC de Coaticook
c.madore@mrcdecoaticook.qc.ca, 819-849-7083 poste 249

Information

Kévin Roy, directeur général et greffier-trésorier de la MRC de Coaticook
Sara Favreau-Perreault, agente de développement régional et stratégique